



COMMUNIQUE DE PRESSE SANTÉ

Déserts médicaux et accès aux soins : l'état d'urgence !

La commission santé de l'Association de maires ruraux de France s'est réunie lors de l'Assemblée Générale de l'AMRF.

Vingt départements, répartis sur tout le territoire français, étaient représentés au sein cette commission.

Dans notre département la situation est dramatique.

Le constat est le même pour tous : la crise de l'accès aux soins s'aggrave, sans qu'aucune solution satisfaisante ne soit

déployée pour y remédier.

- La mise en place d'outils de télémédecine et le développement des pratiques avancées ne sont que des palliatifs, ne résolvant qu'à la marge le manque de temps médical.
- La pénurie de médecins généralistes et spécialistes ne trouve aucune résolution dans le recours au salariat et aux médecins étrangers.
- La mise en place des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) est longue et complexe.

Dans notre département, sont en cours d'installation les CPTS et l'installation d'une télécabine municipale.

- La lente réforme des études de médecine n'est pas accompagnée par les médecins des territoires sous dotés, qui rechignent à accueillir des jeunes internes en formation dans leur cabinet.

Ainsi dans certains départements plus de 10% des patients n'ont pas de médecin traitant, se déportant alors vers les Urgences des hôpitaux. Dans notre département le phénomène est le même.

Ces mêmes services, saturés de patients « non-urgents », ne suscitent plus de vocation aux seins des jeunes médecins et leurs fermetures, suivant une programmation implacable, mettent en péril le réseau des premiers secours et ceux qui y font appel.

Cette détérioration globale de notre système de santé est grave et alarmante. Les maires ruraux d'Eure-et-Loir font part de leur grande inquiétude et de celle de leurs concitoyens face à cette crise, rappelant que l'accès aux soins est une des premières demandes faites dans les Cahiers de doléances et de propositions lors de la crise des gilets jaunes, recueillies dans nos communes rurales fin 2018. Ils demandent à ce que ce point-là

soit à l'ordre du jour des travaux de l'Etat dans le département sur la mise en œuvre des mesures prévues dans l'Agenda rural qui ne sont aujourd'hui pas déployées.

Nous, maires ruraux regrettons de ne trouver que trop peu d'alliés au sein des médecins eux-mêmes. Nous dénonçons l'effacement de l'Etat qui refuse de prendre le sujet à bras le corps et les décisions qui s'imposent comme l'obligation d'installation des médecins en zone défavorisée, ou l'impératif pour les jeunes internes de réaliser leurs derniers stages en milieu rural. Le Gouvernement préfère fermer les yeux et se décharger du problème sur les collectivités locales comme inscrit dans la Loi Santé 2022 ou la future loi dite 4D.

CONTACT PRESSE :

John BILLARD - Président

06.45.69.20.41